RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 06718
Numéro SIREN : 479 766 800
Nom ou dénomination : CAPGEMINI CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2023 sous le numéro de dépôt 11294

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

CAPGEMINI CONSULTING

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

CAPGEMINI CONSULTING
Société par actions simplifiée
RCS : Nanterre 479 766 800

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A la collectivité des associés de la société CAPGEMINI CONSULTING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAPGEMINI CONSULTING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les notes B.1 et B.3 de l'annexe présentant respectivement les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des fonds commerciaux et des titres de participation. Nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent ;
- La note B.7 de l'annexe présentant la méthode de la comptabilisation du chiffre d'affaires, qui comprend des prestations au forfait.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars
Paris La Défense, le 27 avril 2023

Anne-Laure ROUSSELOU
Associée

ETATS FINANCIERS AU 31 décembre 2022

CAPGEMINI CONSULTING SAS

Société par actions simplifiée

145 quai du Président Roosevelt 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Sommaire

Bilan - Actif 4
Bilan - Passif 5
Compte de résultat 6
Compte de résultat (suite) 7
A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 8
B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 9
- B1. Immobilisations incorporelles 9
  - Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels 9
  - Autres immobilisations incorporelles 9
  - Logiciels 9
- B2. Immobilisations corporelles 10
- B3. Immobilisations financières 10
- B4. Créances et dettes 10
- B5. Opérations en devises 10
- B6. Provisions 10
- B7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations 11
  - Prestations en régie 11
  - Prestations au forfait 11
- B8. Engagements de retraite 11
- B9. Crédit d'impôt Recherche 11
- B10. Changement de méthode comptable 11

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF 12
- C1. Immobilisations incorporelles et corporelles 12
- C2. Amortissements 13
- C3. Fonds commerciaux 14
- C4. Malis techniques sur actifs incorporels 15
- C5. Immobilisations financières 16
- C6. Dépréciation des postes de l'actif 17
- C7. Etats des échéances des créances 18
- C8. Créances représentées par des effets de commerce 18
- C9. Produits à recevoir 19
- C10. Comptes de régularisation 20
  - Charges constatées d'avance 20
  - Ecarts de conversion actif sur créances et dettes en monnaies étrangères 21
  - Ecarts de conversion passif sur créances et dettes en monnaies étrangères 21

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF 22
- D1. Tableau de variation des capitaux propres 22
- D2. Tableau de variation des provisions 23
- D3. Etats des échéances des dettes 24
- D4. Charges à payer 25
- D5. Comptes de régularisation 26
  - Produits constatés d'avance 26
  - Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères 26

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 27
- E1. Ventilation du chiffre d'affaires 27
- E3. Résultat exceptionnel 28
- E4. Impôt sur les bénéfices 29
  - Intégration fiscale 29

Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices..... 30
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires..... 30
Variation de la dette future d'impôt..... 31
F. INFORMATIONS DIVERSES..... 32
F1. Effectifs moyens..... 32
F2. Identité de la société mère consolidante..... 33
F3. Engagements hors bilan..... 34
Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables..... 34
Crédit-bail et engagements de location non résiliables..... 35
F4. Liste des filiales et des participations..... 36
F5. Engagements sur le personnel..... 37
Engagements de retraite et assimilés..... 37
F6. Rémunération des organes de direction..... 38
F7. Information concernant les parties liées..... 39
G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE..... 40

Bilan - Actif

En Milliers d'Euros	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	3 208	3 199	9	
Fonds commercial	36 464		36 464	36 464
Autres immobilisations incorporelles	28 776		28 776	1 873
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***68 448***	***3 199***	***65 249***	***38 336***
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel	30	30		
Autres immobilisations corporelles	1 896	1 371	525	7
Immobilisations en cours	16		16	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	***1 943***	***1 401***	***542***	***7***
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	76 022	932	75 090	56 955
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 788		4 788	4 439
Autres immobilisations financières	11 401		11 401	
TOTAL immobilisations financières	***92 210***	***932***	***91 278***	***61 394***
Total Actif Immobilisé (II)	***162 601***	***5 532***	***157 069***	***99 738***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				19
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				***19***
Avances et acomptes versés sur commandes	264		264	432
Clients et comptes rattachés	127 602	50	127 552	103 138
Autres créances	13 250		13 250	53 395
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***141 116***	***50***	***141 067***	***156 966***
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	1 585		1 585	50
TOTAL Disponibilités	***1 585***		***1 585***	***50***
Charges constatées d'avance	1		1	36
Total Actif Circulant (III)	***142 703***	***50***	***142 653***	***157 071***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)	30		30	56
Total Général (I à VI)	***305 333***	***5 581***	***299 751***	***256 866***

Bilan - Passif

En Milliers d'Euros		31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	dont versé : 31 013	31 013	30 778
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		8 400	5 680
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		3 078	3 078
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		***3 078***	***3 078***
Report à nouveau		5 081	16 213
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**30 020**	**26 142**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		***77 592***	***81 891***
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		2 480	2 406
Provisions pour charges		12 521	10 715
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		***15 002***	***13 121***
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	12 246	4 935
TOTAL Dettes financières		***12 246***	***4 935***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		294	271
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		43 191	31 574
Dettes fiscales et sociales		110 597	89 010
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		5 983	4 591
TOTAL Dettes d'exploitation		***160 065***	***125 446***
Produits constatés d'avance		34 803	31 464
TOTAL DETTES (IV)		***207 114***	***161 844***
Ecart de conversion Passif (V)		44	10
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		***299 751***	***256 866***

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			31/12/2022			31/12/2021
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services			407 152	37 000	444 152	331 367
Chiffres d'affaires nets			***407 152***	***37 000***	***444 152***	***331 367***
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					2 730	2 356
Autres produits					4 397	5 613
Total des produits d'exploitation (I)					***451 279***	***339 336***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes					142 973	98 845
Impôts, taxes et versements assimilés					10 101	8 014
Salaires et traitements					159 351	125 976
Charges sociales					83 433	65 356
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements			180	49
		Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant	Dotations aux provisions				
	Pour risques et charges	Dotations aux provisions			2 116	2 833
Autres charges					5 685	5 233
Total des charges d'exploitation (II)					***403 839***	***306 306***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					47 440	33 030
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						2 527
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés					147	92
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					***147***	***2 618***
Dotations financières aux amortissements et provisions					900	
Intérêts et charges assimilées					471	478
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					***1 371***	***478***
RÉSULTAT FINANCIER					(1 223)	2 141
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					46 216	35 170

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 870	
Reprises sur provisions et transferts de charges	900	
Total des produits exceptionnels (VII)	***18 770***	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 618	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***17 622***	***0***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**1 148**	**(0)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	8 109	4 138
Impôts sur les bénéfices (X)	9 235	4 890
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***470 196***	***341 954***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***440 175***	***315 812***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***30 020***	***26 142***

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants concernant la société :

1) Apport partiel d'actifs de la société Altran Lab S.A.S. de sa branche d'activité frog :

Aux termes des décisions du 1er avril 2022, l'associé unique a approuvé l'apport partiel d'actif réalisé au bénéfice de la Société par la société Altran Lab S.A.S., de l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant sa branche d'activité frog Design.

Cet apport a été effectué pour un montant net égal à 2 955 096,95€, dont 235 760 € à titre d'augmentation de capital et 2 719 336,95 € à titre de prime d'apport, moyennant l'attribution au profit de la société Altran Lab S.A.S. de 29 470 actions nouvelles de 8 €.

Après l'apport partiel d'actif de l'activité frog Design, le capital social de la Société est, au 1er avril 2022, de 31 013 336 euros et réparti entre les deux associés comme suit :

* 99,24% par Capgemini France S.A.S.,

* 0,76 % par Altran Lab S.A.S.

2) Acquisition de la Société CHAPPUIS HALDER & Cie S.A. (Luxembourg) :

La Société a fait l'acquisition, en date du 15 juin 2022, de la totalité des actions de la société CHAPPUIS HALDER & CIE S.A., Société par Actions, dont le siège social est établi au 10 rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B147863.

Lors de l'acquisition, la société CHAPPUIS HALDER & CIE S.A (Luxembourg) détenait la totalité des actions des sociétés :

* Chappuis Halder & Cie S.A.S [France], elle-même détenant la totalité des actions de la société Business Projects France S.A.S

* Chappuis Halder & Co Ltd [UK]

* Chappuis Halder & Co Pte. Ltd. [Singapore]

* Chappuis Halder & Co SA [Switzerland]

* Chappuis Halder & Co Kft [Hungary]

* Chappuis Halder & Co Ltd [Hong Kong]

* Chappuis Halder Spain SL

* Chappuis Halder Inc. [USA]

* Chappuis Halder Inc. [Canada]

3) Acquisition de la Société QUANTMETRY S.A.S. :

La Société a fait l'acquisition, en date du 31 octobre 2022, de la totalité des actions de la société QUANTMETRY, Société par Actions, au capital de 1 035,65 euros, dont le siège social est 52 rue d'Anjou (75008) Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 531 172 393.

Lors de l'acquisition, la société QUANTMETRY S.A.S. détenait la totalité des actions de la société : L'Institut Quantmetry S.A.S., Société par Actions, au capital de 999,90 euros, dont le siège social est 52 rue d'Anjou (75008) Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 821 720 109.

4) Transmission universelle de patrimoine de la société FRENCH BUREAU S.A.S :

La société FRENCH BUREAU S.A.S., filiale à 100% de la Société, a fait l'objet d'une opération juridique de dissolution sans liquidation par décision de son associé unique en date du 28 novembre 2022, dissolution ayant entrainé la transmission universelle de son patrimoine à la Société en date du 1er janvier 2023.

Les faits marquants concernant sa / ses filiale(s)

1) En date du 20 octobre 2022, la société CHAPPUIS HALDER & CIE S.A.(Luxembourg) a cédé ses parts détenues dans les sociétés suivantes, comme suit:

* Cession des parts de Chappuis Halder & Co SA [Switzerland] à Capgemini Switzerland AG ;

* Cession des parts de Chappuis Halder & Co Kft [Hungary] à Capgemini Magyarorszag Kft ;

* Cession des parts de Chappuis Halder & Co Ltd [Hong Kong] à Capgemini Hong Kong Ltd.

2) En date du 25 octobre 2022, les parts détenues en totalité par la société CHAPPUIS HALDER & CIE S.A.(Luxembourg) de la société Chappuis Halder Spain SL ont été cédées à Capgemini España S.L.

3) Transmission universelle de patrimoine de la société CHAPPUIS HALDER & CIE

S.A.(Luxembourg) :

La Société CHAPPUIS HALDER & CIE S.A (Luxembourg), filiale à 100% de la Société, a fait l'objet d'une opération juridique de dissolution sans liquidation par décision de son associé unique en date du 17 novembre 2022, dissolution ayant entrainé la transmission universelle de son patrimoine à la Société.

4) En date du 21 novembre 2022, la Société a cédé ses parts détenues dans les sociétés suivantes, comme suit:

* Cessions des parts de Chappuis Halder Inc. [USA] à Capgemini America Inc ;

* Cessions des parts de Chappuis Halder Inc. [Canada] à Capgemini Canada Inc.

En conséquence de ce qui précède, la Société détient, à la clôture de l'exercice 2022, 100% des titres des sociétés suivantes :

* Chappuis Halder & Cie SAS [France], elle-même détenant la totalité des actions de la société Business Projects France S.A.S ;

* Chappuis Halder & Co Ltd [UK] ;

* Chappuis Halder & Co Pte. Ltd. [Singapore].

5) Transmission universelle de patrimoine de la société Idean Creative Studios Frances S.A.S :

La société Idean Creative Studios Frances S.A.S., filiale à 100% de la Société, a fait l'objet d'une opération juridique de dissolution sans liquidation par décision de son associé unique en date du 26 novembre 2021, dissolution ayant entrainé la transmission universelle de son patrimoine à la Société en date du 1er janvier 2022.

La société Idean Creative Studios Frances S.A.S a été radiée en date du 19/01/2022.

6) Transmission universelle de patrimoine de la société June 21 S.A.S. :

La société June 21 S.A.S., filiale à 100% de la Société, a fait l'objet d'une opération juridique de dissolution sans liquidation par décision de son associé unique en date du 26 novembre 2021, dissolution ayant entrainé la transmission universelle de son patrimoine à la Société en date du 1er janvier 2022.

La société June 21 S.A.S a été radiée en date du 19/01/2022.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, aux principes comptables généralement admis en France et au règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels, et ce dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

B1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique, et n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels

Les malis techniques sur actifs incorporels s'élèvent à 28 776 milliers d'euros et sont constitués des éléments suivants:

- Mali de fusion FIVE BY FIVE (2021): 1 873 milliers d'euros
- Mali de fusion JUNE21 (2022) : 19 071 milliers d'euros
- Mali de fusion IDEAN (2022) : 7 833 milliers d'euros

Restent comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Ces éléments ainsi que les malis techniques incorporels ont une durée d'utilisation non limitée.

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds commercial et le poste malis techniques sur actifs incorporels qui est lié au fonds commercial.

Les tests de valeur du fonds commercial et du poste malis techniques sur actifs incorporels consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations du marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial et le cas échéant au poste malis techniques sur actifs incorporels (compris dans les Autres immobilisations incorporelles).

Autres immobilisations incorporelles

Il n'y a pas de droit au bail dans les comptes au 31 décembre 2022.

Les frais d'établissement sont amortis dans l'année, ou sur une période de 3 années.

Logiciels

Les licences et logiciels sont amortis sur des durées de 12 mois, 3 ou 5 ans.

B2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

· Constructions	N/A
· Agencements et installations	5 à 10 ans
· Matériels divers	3 à 5 ans
· Matériel de bureau	5 à 10 ans
· Matériel informatique	3 à 5 ans
· Mobilier	5 à 10 ans

B3. Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe 1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

Les malis de fusion sur actifs financiers s'élèvent à 11 157 milliers d'euros et sont constitués des éléments suivants:

- Mali de fusion Chappuis Paris (2022) : 11 157 milliers d'euros

B4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement audelà des délais accordés habituellement par la société, et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

B5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :
- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change ;
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

B6. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

B7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations:

Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

B8. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la duration de l'engagement. Ce taux s'élève à 3,60% au 31 décembre 2022 (contre 0,82% au 31 décembre 2021).

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

B9. Crédit d'impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

B10. Changement de méthode comptable

La société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

C1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2021	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	38 428	30 009	10		68 447
Total immobilisations incorporelles	***38 428***	***30 009***	***10***		***68 447***
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…					
Installations générales et agencements		608			608
Installations techniques, matériels et outillages		30			30
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	164	685	466	-27	1 288
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			16		16
Total immobilisations corporelles	***164***	***1 323***	***482***	***-27***	***1 943***
Acomptes					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***38 593***	***31 332***	***493***	***-27***	***70 390***

C2. Amortissements

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2021	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	86	3 105	2		3 194
Total amortissements sur immobilisations incorporelles	***86***	***3 105***	***2***		***3 194***
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions, Installations générales, agencements					
Installations techniques, matériels et outillages		30			30
Installations générales, agencements divers		532	31		563
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique et mobilier	157	505	147	-1	808
Emballages récupérables et divers					
Total amortissements sur immobilisations corporelles	***157***	***1 067***	***178***	***-1***	***1 401***
TOTAL	***243***	***4 172***	***180***	***-1***	***4 595***

C3. Fonds commerciaux

Montants exprimés en milliers d'euros

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
	Apport Ernst & Young		12 420	12 420		12 420
	Apport clientèle Gemini Consulting		24 044	24 044		24 044
TOTAL DES FONDS COMMERCIAUX				**36 464**		**36 464**

C4. Malis techniques sur actifs incorporels

Montants exprimés en milliers d'euros

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
31/01/2021	Mali de Fusion Five By Five		1 873	1 873		1 873
01/01/2022	Mali de Fusion IDEAN		7 833	7 833		7 833
01/01/2022	Mali de Fusion JUNE21		19 071	19 071		19 071
TOTAL DES MALIS TECHNIQUES SUR ACTIFS INCORPORELS				**28 777**		**28 777**

C5. Immobilisations financières

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2021	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31 décembre 2022
Participations évaluées par mise en équivalence	0		0	0	0
Autres participations	56 955	167	80 895	-61 995	76 022
Autres titres immobilisés	0		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières*	4 439	497	28 984	-17 733	16 188
TOTAL	**61 394**	**664**	**109 879**	**-79 728**	**92 210**

*détails des Malis de Fusion sur actifs Financiers

Elément	Date	Reçus en apport	Cession	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
Mali Chappuis Canada	17/11/2022	7 294	(7 294)	0		0
Mali Chappuis US	17/11/2022	10 173	(10 173)	0		0
Mali Chappuis Paris	17/11/2022	11 157		11 157		11 157
TOTAL DES MALIS SUR ACTIFS FINANCIERS			**(17 467)**	**11 157**	**0**	**11 157**

C6. Dépréciation des postes de l'actif

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2021	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2022
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	5		0	0	5
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0		0	0	0
Dépréciations sur titres mis en équivalence	0		0	0	0
Dépréciations sur titres de participations	0	32	900	0	932
Dépréciations sur immobilisations financières	0		0	0	0
Dépréciations sur actif immobilié	***5***	***32***	***900***	***0***	***937***
Dépréciations sur stocks et encours	0		0	0	0
Dépréciations sur créances clients	50		0	0	50
Autres dépréciations	0		0	0	0
Amortissements sur immobilisations corporelles	***50***	***0***	***0***	***0***	***50***
TOTAL	***55***	***32***	***900***	***0***	***987***

C7. Etats des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 157 041 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2022 et se décomposent comme suit :

Etat des créances - Montants exprimés en milliers d'euros		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		4 788		4 788
Autres immos financières		11 401		11 401
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***16 188***		***16 188***
Clients douteux ou litigieux		55	55	
Autres créances clients		127 547	127 547	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		874	874	
Securité sociale et autres organismes sociaux		170	170	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	3	3	
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 151	6 151	
	Autres impôts			
	Etat - divers	145		145
Groupes et associés		5 377	5 377	
Débiteurs divers		530	530	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***140 852***	***140 707***	***145***
Charges constatées d'avance		1	1	
TOTAL DES CREANCES		***157 041***	***140 708***	***16 333***
Prêts accordés en cours d'exercice		252		
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

C8. Créances représentées par des effets de commerce

Il n'y a pas d'effets de commerce inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » au 31 décembre 2022.

C9. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Exercice 2022
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES D'EXPLOITATION	**22 974**
Créances clients et comptes rattachés - Factures à émettre	20 882
Autres créances - Fournisseurs, avoirs à recevoir	79
Autres créances - Personnel, produits à recevoir	
Autres créances - Organismes sociaux, produits à recevoir	67
Autres créances - Etat, produits à recevoir	1 946
TRESORERIE	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	**22 974**

C10. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance inclues dans les postes du compte de résultat sont ventilées comme suit :

	Au 31/12/2022		
Charges constatées d'avance	**Exploitation**	**Financier**	**Exceptionnel**
Loyers immobiliers et charges locatives			
Entretien et maintenance			
Coût avant vente	1		
Charges diverses externe			
Charges diverses groupe			
TOTAL	***1***		

Ecarts de conversion actif sur créances et dettes en monnaies étrangères

	Ecarts de conversion Actif				
	Montant total	Différence compensée par		Provision pour perte de change	Net
	31/12/2022	Ecart passif*	Couverture de change	31/12/2022	31/12/2022
Acomptes sur immobilisations					
Prêts et autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation et diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation et divers	43		13	30	
Total	43		13	30	

*Le montant de la dotation a été limité à l'excedent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

Ecarts de conversion passif sur créances et dettes en monnaies étrangères

	Ecarts de conversion Passif
	Montant total
	31/12/2022
Acomptes sur immobilisations	
Prêts et autres créances immobilisées	
Créances d'exploitation et diverses	
Dettes financières	
Dettes d'exploitation et divers	-44
Total	-44

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

D1. Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Suvention d'investissement	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2022	30 778	3 078	5 505	176		16 213			26 142	81 892
Réduction de capital										
Fusion	236		2 719			(3 276)				(321)
Affectation du résultat N-1										
Distribution de dividendes						(7 856)			(26 142)	(33 998)
Autres mouvements										
Résultat de l'exercice N									30 020	30 020
Au 31/12/2022	***31 013***	***3 078***	***8 224***	***176***		***5 081***			***30 020***	***77 593***

Au 31 décembre 2022, le capital social est composé de 3 876 667 actions, dont la valeur nominale s'élève à 8 euros, détenues à 99,24% par SAS CAPGEMINI FRANCE et 0,76% par ALTRAN LAB.
Les opérations indiquées sur la ligne "Fusion" sont liées à :
- Augmentation du Capital de 236K€ liée à l'APA Altran Lab du 01/04/2022
- Augmentation de prime d'apport de 2 719K€ liée à l'APA Altran Lab du 01/04/2022
- Baisse du RAN de 3 276K€ liée à la constatation de la PIDR d'Altran Lab à hauteur de 317K€ et à l'annulation d'actions propres suite à la fusion de Chappuis Luxembourg à hauteur de 2 959K€

D2. Tableau de variation des provisions

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature des provisions	Au 31/12/2021	Fusions et APA	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2022
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions gisements miniers et pétroliers						
Provisions investissements						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
- Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992						
Provisions implantation étranger après 1.1.1992						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL (I)						
Provisions pour litige	2 167		328	-180	-506	1 809
Provisions pour garanties						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités	183			-18	-123	42
Provisions pour pertes de change	56		30	-56		30
Provisions pour pensions	10 715	1 083	1 758	-619	-416	12 521
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien						
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges		1 500			-900	600
TOTAL (II)	***13 121***	***2 583***	***2 116***	***(873)***	***(1 945)***	***15 002***
Provisions sur immobilisations incorporelles	5					5
Provisions sur immobilisations corporelles						
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur titres de participations		32	900			932
Provisions sur autres immobilisations financières						
Provisions sur stocks						
Provisions sur comptes clients	50					50
Autres provisions pour dépréciations						
TOTAL (III)	***55***	***32***	***900***			***987***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***13 176***	***2 615***	***3 016***	***(873)***	***(1 945)***	***15 988***
Dont dotations et reprises d'exploitation			2 116	-1 918		
Dont dotations et reprises financières			900			
Dont dotations et reprises exceptionnelles				-900		

.

Les autres provisions pour risques et charges concernaient un risque lié aux Titres Chappuis Halder UK & SGD récupérés lors de la fusion de Chappuis Halder Luxembourg au 17/11/2022.

Pour rappel, au 31/12/2021 elles concernaient essentiellement des provisions liées au télétravail (indemnités et coût matériel).

Les sommes renseignées dans la colonne "Fusions" correspondent aux éléments intégrés dans la cadre de la fusion des entités IDEAN, JUNE21, CHAPPUIS HALDER LUXEMBOURG et l'APA ALTRAN LAB.

Au 31/12/2022, les provisions pour litiges concernent exclusivement des provisions Prud'hommes.

D3. Etats des échéances des dettes

Les dettes dues par la société s'élèvent à 206 819 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2022 et se décomposent comme suit :

Etat des dettes - Montants exprimés en milliers d'euros		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		12 246	10 661	1 585	
Fournisseurs et comptes rattachés		43 191	43 191		
Personnel et comptes rattachés		50 876	50 876		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		31 279	30 220	1 059	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	25 132	25 132		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	3 309	3 309		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes		5 983	5 983		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		34 803	34 803		
TOTAL DES DETTES		***206 819***	***204 175***	***2 644***	

Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice			

D4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Charges à payer	Exercice 2022
DETTES D'EXPLOITATION	**83 489**
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	11 721
Dettes fiscales et sociales	71 768
DETTES FINANCIERES	**200**
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	200
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
DETTES DIVERSES	**3 704**
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	3 704
TOTAL	**87 393**

D5. Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les postes du compte de résultat sont ventilés comme suit au 31 décembre 2022:

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA / FACTURES EMISES D'AVANCE SUR CONTRAT	34 803		
TOTAL	*34 803*		

Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Se reporter au paragraphe C10.

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

E1. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 se ventile de la façon suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			
Production vendue biens			
Services et conseils en informatique	444 152	331 367	34%
Chiffres d'affaires nets	***444 152***	***331 367***	***34%***

La répartition du chiffre d'affaires par lieu géographique est la suivante :

Répartition du chiffre d'affaires	31/12/2022
France	407 152
Export	37 000
Chiffres d'affaires nets	***444 152***

E3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Nature	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 770	0
Subvention d'investissement	270	0
Autres produits sur opérations en capital	17 600	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	900	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-17 622	0
Cessions d'immobilisations	-17 618	0
Autres charges sur opérations de gestion	-5	0
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
TOTAL	***1 148***	***0***

E4. Impôt sur les bénéfices

Intégration fiscale

Dénomination société mère	Forme juridique	Adresse siège social
CAPGEMINI	**SE**	**11 RUE DE TILSITT - 75017 PARIS**

L'impôt sur les sociétés supporté par la société CAPGEMINI CONSULTING SAS est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices

Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2022	
	Résultat avant impôt	Calcul de l'impôt
		26,19%
Résultat courant	46 216	12 105
Résultat exceptionnel	1 148	301
Participation de l'exercice	-8 109	-2 124
Résultat comptable avant impôt	39 255	10 282
Différences fiscales	7 760	2 033
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt apprentissage		
Crédit d'impôt famille		-174
Crédit d'impôt mécénat		-556
Crédit d'impôt recherche		-2 350
Rappels d'impôts		
Total		**9 235**

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2022
	Résultat avant impôt
Résultat net de l'exercice	30 020
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	9 235
Résultat avant impôt	39 255
Variation des provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour investissements	
Autres évaluations dérogatoires	
Total	**39 255**

Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercices	
	31/12/2022	31/12/2021
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés	8 109	4 167
Congés payés		
Organic	604	460
Effort construction	283	80
Provisions réglementées :		
Provision IDR	12 521	10 715
Provision pour perte de change	30	56
Provision pour pertes à terminaison		
Provision pour restructuration		
Autres provisions	12	
Ecart de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	13	-17
Ecarts de conversion sur opérations non couvertes	14	-47
Ecart de réévaluation des couvertures de change	57	14
Autre provisions		
Divers :		
TOTAL	**21 643**	**15 428**
Taux d'impôt sur différences temporaires	25,83%	28,41%
IMPOTS DIFFERES	**5 590**	**4 383**
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables		
Provision pour investissement		
IMPOTS DIFFERES		

F. INFORMATIONS DIVERSES

F1. Effectifs moyens

Sur l'exercice 2022, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Effectif par catégorie	2022
Cadres	1 765
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	93
TOTAL	***1 862***

F2. Identité de la société mère consolidante

Dénomination société mère	Forme juridique	Adresse siège social
CAPGEMINI	**SE**	**11 RUE DE TILSITT - 75017 PARIS**

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Capgemini S.E.

F3. Engagements hors bilan

Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables

Engagements donnés - Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers :	
- Effets escomptés non échus	
- Avals et cautions (contrats) (1)	
- Autres	
- Autres engagements donnés :	
- Engagements de locations	3 115
- Engagements d'achats et ventes de devises à terme auprès de Capgemini S.E (3)	
- Titres de participations	
- Autres (2)	
TOTAL	*3 115*

Détailler les point (1) (2) (3) si nécessaire, sinon les supprimer du tableau

(3) Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelle de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Capgemini S.E. des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Capgemini S.E., cette dernière agissant en tant que banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.
Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Devise	Budget	Position	Base nominale en devise (milliers)	Mart to Market (K€)	Date début	Date de fin
CHF	2023	Achat	1 000,0	16,5	01/01/2023	31/03/2024
GBP	2022	Achat	612,5	- 7,2	01/01/2022	31/03/2023
GBP	2022	Vente	425,9	4,7	01/01/2022	31/03/2023
GBP	2023	Achat	2 450,0	- 8,2	01/01/2023	31/03/2024
INR	2022	Achat	57 811,1	- 27,3	01/01/2022	31/03/2023
INR	2023	Achat	211 200,0	- 224,2	01/01/2023	31/03/2024
INR	2024	Achat	105 600,0	- 18,0	01/01/2024	31/03/2025
INR	2025	Achat	52 800,0	- 26,8	01/01/2025	31/03/2026
PLN	2022	Achat	3 500,0	- 28,2	01/01/2022	31/03/2023
PLN	2022	Vente	3 005,4	24,0	01/01/2022	31/03/2023
PLN	2023	Achat	4 000,0	- 1,6	01/01/2023	31/03/2024
PLN	2024	Achat	4 625,0	- 9,7	01/01/2024	31/03/2025
PLN	2024	Vente	2 625,0	- 15,8	01/01/2024	31/03/2025
PLN	2025	Achat	1 000,0	6,3	01/01/2025	31/03/2026
SEK	2023	Achat	10 000,0	6,1	01/01/2023	31/03/2024
USD	2022	Achat	994,3	85,2	01/01/2022	31/03/2023
USD	2023	Achat	1 200,0	- 63,1	01/01/2023	31/03/2024

Engagements reçus - Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2022
ENGAGEMENTS RECUS :	
- Engagements financiers :	
- Effets escomptés non échus	
- Avals et cautions (contrats)	
- Autres	
- Autres engagements reçus :	
- Garanties reçues de clients	
- Garanties de passif sur acquisition de titres de participation (1)	35 000
TOTAL	*35 000*

(1) Garantie liée à l'acquisition de French Bureau 12 000 K - Echeance 02/11/2023
(1) Garantie liée à l'acquisition de Chappuis Halder 15 000 K
(1) Garantie liée à l'acquisition de Quantmetry 8 000 K

Crédit-bail et engagements de location non résiliables

NEANT

	Matériel informatique	Autres	Total
VALEUR DU BIEN			
AMORTISSEMENTS :			
· Cumuls exercices antérieurs			
· Dotations de l'exercice			
· Annulations de l'exercice			
REDEVANCES PAYEES :			
· Cumuls exercices antérieurs			
· Exercices			
REDEVANCES RESTANT A PAYER :			
· A un an au plus			
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			
· A plus de 5 ans			
VALEUR RESIDUELLE :			
· A 1 an au plus			
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			
· A plus de 5 ans			
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE			

F4. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes reçus de la filiale
				Brute	Nette					
A. Renseignements concernant les filiales et participations										
1. Filiales (+50% capital détenu)										
FRENCH BUREAU	20	972	100	23 095	23 095	400		6 473	(1 931)	0
CHAPPUIS HALDER & CIE	50	647	100	10	10			7 798	736	0
CHAPPUIS HALDER & CO LTD	1 015	(868)	100	1 053	153			550	(59)	0
CHAPPUIS HALDER & CO PTE LTD	35	(24)	100	32	0	591		158	5	0
QUANTMETRY	1	5 318	100	51 832	51 832			19 982	1 094	0
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)										
TOTAL				**76 022**	**75 090**					

Un prêt de 400K € a été consenti à la filiale French Bureau en décembre 2022 afin de pouvoir combler un besoin en trésorerie.
Une avance de 591K € (920K SGD) avec la filiale Chappuis Halder Singapour a été reprise par Capgemini Consulting lors de la fusion avec Chappuis Halder Luxembourg.

F5. Engagements sur le personnel

Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 s'analyse comme suit :

Provision d'indemnités de départ à la retraite Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2021	Variation	31/12/2022
Engagement de retraite	14 174	(2 861)	11 314
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	(3 458)	4 667	1 209
Coûts des services passés non financés			0
PROVISION D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	**10 716**	**1 806**	**12 523**

Valeur actuelle de l'engagement de retraite Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2022
Valeur actuelle de l'engagement au 1er janvier 2021	14 175
Charge d'intérêts	129
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 232
Prestations servies	(619)
Changement de périmètre	907
Ecart actuariel	(4 057)
Autres mouvements ("cessation d'emploi")	(453)
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 décembre 2022	**11 314**

Impact de la provision pour indemnité de départ à la retraite sur le résultat 2022 Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2022
Coût des services rendus au titre de l'exercice	1 232
Charge d'intérêts	129
Amortissement des écarts actuariels (méthode corridor)	397
Coût des services passés	
Prestations servies	(619)
Autres mouvements ("cessation d'emploi")	(291)
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	**848**

Bénéficiaires pris en compte pour l'évaluation de l'engagement Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2022
Nombre de bénéficiaires	1 806
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	5
Age moyen des bénéficiaires (en années)	34

F6. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.
Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

F7. Information concernant les parties liées

Il n'y a aucune transaction avec des parties liées significatives conclues à des conditions anormales de marché.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société FRENCH BUREAU S.A.S., filiale à 100% de la Société, ayant fait l'objet d'une opération juridique de dissolution sans liquidation par décision de son associé unique en date du 28 novembre 2022, sa dissolution a entrainé la transmission universelle de son patrimoine à la Société en date du 1er janvier 2023 et sa radiation en date du 24 février 2023.

CAPGEMINI CONSULTING

Société par Actions Simplifiée au capital de 31 013 336 euros
Siège social : 145-151 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
479 766 800 R.C.S. NANTERRE

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES CONSTATEES PAR ACTE SOUS SEINGS PRIVES DU 9 MAI 2023

Les soussignés :

- **Monsieur Olivier Sevillia**

agissant en qualité de président de la société **Capgemini France**, société par actions simplifiée au capital de 88 566 287 euros ayant son siège social 145-151 quai du Président Roosevelt (92130) Issy-Les-Moulineaux, identifiée sous le numéro 328 781 786 R.C.S. Nanterre,

- **Monsieur David Chovaux**

agissant en qualité de président de la société **Altran Lab**, société par actions simplifiée au capital de 20 000 100 euros ayant son siège social 145-151 quai du Président Roosevelt (92130) Issy-Les-Moulineaux, identifiée sous le numéro 449 397 561 R.C.S. Nanterre,

lesdites sociétés Capgemini France et Altran Lab agissant elles-mêmes en qualité de seuls associés (ci-après « les Associés ») de la société Capgemini Consulting (ci-après la « Société »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

1° - L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe desdits comptes ;
2° - Le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
3° - Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
4° - Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
5° - Le texte des projets de résolutions soumises aux Associés ;
6° - Les statuts de la Société.

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent dans toutes leurs parties le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports faisant ressortir un résultat net de 30 020 491,21 euros.

En conséquence, les Associés donnent quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les Associés constatent qu'au titre des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 dudit Code, la Société a encouru en 2022 une charge de 754 652 euros au titre des amortissements excédentaires et 26 095 euros au titre de la taxe sur les véhicules de tourisme de sociétés, soit un montant global de dépenses non déductible du résultat fiscal de 780 747 euros.

Il est précisé qu'il n'existe pas de frais généraux ou de dépenses somptuaires ayant été réintégrés dans le résultat imposable de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice	30 020 491,21 Euros
Report à nouveau au 31/12/2022	5 080 995,48 Euros
Total à affecter	**35 101 486,69** Euros
Dotation à la réserve légale	23 576,00 Euros
Distribution d'un dividende	0,00 Euros
Et le solde en report à nouveau, soit :	35 077 910,69 Euros
Soit un total affecté de :	**35 101 486,69** Euros

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, les Associés prennent acte que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Exercice	**Dividende par action**
Exercice clos le 31.12.2021	8,77 euros
Exercice clos le 31.12.2020	5,19 euros
Exercice clos le 31.12.2019	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés constatent qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés, prenant acte de l'expiration du mandat de Président de Monsieur Cyril GARCIA à compter de ce jour, décident de renouveler ce mandat pour une nouvelle période d'un (1) an expirant à l'issue des prochaines décisions collectives des Associés devant statuer dans l'année 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés prennent acte du mandat du Commissaire aux comptes de la Société qui a été nommé, par décision des Associés dans les termes définis ci-après :

Nom et qualité du Commissaire aux Comptes	Date de nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
MAZARS S.A, titulaire	Décision collective des Associés du 29 avril 2022	6 exercices sociaux	A l'issue des décisions collective des Associés devant statuer dans l'année 2028 sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2027

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous pouvoirs au JOURNAL LA LOI, une marque de la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi Nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre), ainsi qu'au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Signature électronique

Les présentes décisions collectives sont signées par les Associés au moyen d'un procédé de signature électronique avancée mis en œuvre par un prestataire de services tiers, DocuSign, qui garantit la sécurité et l'intégrité des copies numériques conformément à l'article 1367 du Code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, transposant le règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Le présent document, signé électroniquement via DocuSign, (i) constitue l'original, (ii) constitue une preuve littérale au sens de l'article 1366 du Code civil français (c'est-à-dire qu'il a la même force probante qu'un document manuscrit signé sur papier, et (iii) sa signature électronique doit être considérée comme une signature originale.

DocuSigned by:
56F16218CEB4424...

Pour Capgemini France
Olivier Sevillia

DocuSigned by:
David CHOVAUX
818D7E80EF684A4...

Pour Altran Lab
David Chovaux